

Ma classe à distance n°7

Sommaire:

- Le mot du proviseur : la reprise progressive des cours pour les élèves de Terminale
- Les emplois du temps des élèves de Terminale
- Rappel du numéro 2 de « Ma classe à distance » concernant les modalités financières du troisième trimestre
- Pièce jointe : Protocole d'accueil des élèves et des personnels – SENDLING – 4 mai 2020

Chères Collègues, Chers Collègues,
Chers Parents, Chers Elèves,

Le Conseil d'Établissement qui s'est réuni hier soir a adopté le protocole d'accueil des élèves et des personnels que vous trouvez ci-joint. Cette délibération ouvre la voie à un moment très important dans la période de crise que nous traversons : le retour progressif des élèves dans l'établissement. Ce protocole sera également examiné par les services du Ministère des Affaires Étrangères afin de voir s'il remplit pleinement les conditions de sécurité de chacun. Dans un premier temps, seuls les élèves de Terminale sont concernés par un retour dans l'établissement. Les autres classes poursuivent leurs apprentissages à distance comme cela a été le cas ces dernières semaines.

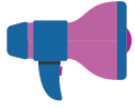
Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document. Leurs interventions et sollicitations très constructives et pertinentes ont permis d'aboutir à un texte de cadrage qui tient compte des exigences de sécurité tout en s'adaptant au mieux au contexte de l'établissement. Ce sont d'abord les enseignants du second degré qui, lors d'un Conseil Pédagogique extraordinaire, ont travaillé sur les grandes lignes de ce document. Ensuite, le Bureau du Betriebsrat, puis les représentants des personnels, puis encore les représentants des parents élus au Conseil d'Établissement ont été réunis en visioconférence. La Commission d'Hygiène et de Sécurité de la Communauté Scolaire (CHSCS) puis la Commission relative à l'Hygiène la Sécurité et les Conditions de Travail (CHSCT) ont examiné ce protocole en le complétant sur les points qui pouvaient rester à éclaircir. Les élèves du Conseil de Vie Lycéenne ont également été associés à ces réflexions avant le vote du Conseil d'Établissement. Je souhaite souligner ici la réactivité et la disponibilité de chacun ainsi que la grande qualité des débats qui ont été menés. Ces réunions et consultations ont permis de lever bon nombre de difficultés, incertitudes ou inquiétudes.

Lors de la rédaction du protocole d'accueil des élèves et des personnels, une préoccupation majeure était présente à l'esprit de chacun : assurer au mieux la sécurité de tous. Des dispositions importantes ont été prises dans ce sens :

- Un accueil spécifique des élèves est prévu le premier jour avec une explication des consignes de sécurité et des gestes barrière par les infirmières de l'établissement –qui seront présentes en continu durant toute la semaine du 4 au 8 mai- ainsi que par le CPE.
- Le port d'un masque de protection obligatoire pour toute personne amenée à entrer dans l'établissement. Ceci concerne aussi bien les élèves que les personnels. Les masques –jetables ou en tissu- sont à fournir par les familles et sont à changer à chaque fin de chaque demi-journée.

Ma classe à distance n°7 – Lycée Jean Renoir – 29 avril 2020

Contact : ma-classe-a-distance@lycee-jean-renoir.de
www.lycee-jean-renoir.de | Twitter / Instagram : @lyceeJRenoir #LJRmcad



- Les cours ont lieu en groupe restreint avec un emploi du temps aménagé (une douzaine d'heures de cours par semaine pour chaque classe est prévue en présentiel). La circulation dans les bâtiments a été entièrement repensée. Il n'y aura pas de sortie à l'extérieur des locaux durant la même demi-journée de cours ni de restauration scolaire.
- Les distances de sécurité sont à respecter dans tout l'établissement. Les salles sont réaménagées à cet effet avec des espaces entre les tables. Du gel hydroalcoolique et des gants sont disponibles à l'entrée de chaque salle.
- Les mesures d'hygiène et de nettoyage des locaux sont fortement renforcées avec un nettoyage de chaque salle après le passage d'un groupe d'élèves, la désinfection des poignées de porte, des interrupteurs, etc. Les toilettes sont nettoyées et désinfectées trois fois par jour.

Toutes ces mesures sont importantes et permettent à chacun d'avoir des garanties concrètes sur sa propre sécurité. Il est à noter que sur certains points, le protocole du lycée Jean Renoir va au-delà des préconisations des autorités sanitaires.


Cependant, malgré toutes ces précautions, certaines personnes sont plus fragiles et présentent plus de risques que d'autres. Nous ne les oublions pas. Pour les personnes souffrant de maladie cardio-vasculaire, des troubles respiratoires, asthmatiques, de déficience immunitaire, de diabète ou toute autre affection chronique, il n'est pas souhaitable de quitter son domicile. Les parents des élèves dans ce cas feront parvenir à la Vie Scolaire un mot d'absence signé qui autorise leur enfant à ne pas se rendre au lycée. D'une manière générale, pour les élèves, le régime des absences est le même que celui en vigueur habituellement. Pour les personnels de l'établissement qui souffrent de ces mêmes affections, une attestation de leur médecin qui vient confirmer qu'elles font partie des personnes à risque leur permettra sans difficulté de poursuivre leur travail depuis le domicile. Il ne s'agit alors pas d'un certificat médical pour maladie, mais bien d'une poursuite d'activité professionnelle avec une modalité particulière. Nous nous conformons là pleinement à la réglementation locale. Pour les personnes de plus de 60 ans, il leur sera laissé le choix de venir au lycée une fois que les classes seront réouvertes, ou de poursuivre leur activité en télétravail.



Le protocole d'accueil –qui ne concerne pour l'heure que les seules classes de Terminale à partir du 4 mai- est destiné à évoluer. Les classes du primaire nécessitent des aménagements particuliers. Lors du Conseil d'Etablissement d'hier, nous avons créé trois groupes de travail chargés de l'élaboration et du suivi de trois protocoles : un pour le secondaire, un autre pour le primaire et enfin un dernier pour les enfants accueillis à Giesing dans le cadre de la Notbetreuung (enfants des personnels d'urgences, mais également d'enseignants, etc.). Pour nous faire part de vos contributions et contribuer à la réflexion menée au sein de ces groupes, vous pouvez envoyer un message à l'adresse ma-classe-a-distance@lycee-jean-renoir.de nous nous chargerons de le transmettre.

Ma classe à distance n°7 – Lycée Jean Renoir – 29 avril 2020

Contact : ma-classe-a-distance@lycee-jean-renoir.de
www.lycee-jean-renoir.de | Twitter / Instagram : @lyceeJRenoir #LJRMcad



Enfin pour vous aider à vous y retrouver dans la somme d'informations qui nous parviennent tous quotidiennement, nous avons créé une rubrique spécifique dans l'ENT intitulée « Crise coronavirus ». Vous y trouvez tous les numéros de « Ma classe à distance », mais surtout les textes règlementaires qui encadrent l'accueil des élèves et des personnels, ainsi que bien entendu la dernière version du protocole d'accueil. Nous maintiendrons cette rubrique à jour afin que chacun puisse en quelques clics accéder à ces informations capitales.


Pour accéder à ce dossier ouvert à tous –personnels, parents et élèves-, une fois connecté à l'ENT il suffit de cliquer sur le lien vers les « Rubriques » à gauche de l'écran. La première rubrique qui apparaît est celle sur la « Crise coronavirus » où sont enregistrés les fichiers à ce sujet.

Pour l'heure, je ne peux que très vivement inviter chacun d'entre vous à prendre pleinement connaissance du protocole d'accueil de la semaine du 4 mai que vous trouvez ci-joint.

Je peux vous assurer d'une mobilisation sans précédent de toutes les équipes de l'établissement pour assurer au mieux la sécurité de chacun. Je reviendrai vers vous pour vous communiquer des informations sur l'évolution des conditions d'enseignement dans l'ensemble de l'établissement.

Philippe Buttani
Proviseur

Liebe Kolleginnen und Kollegen,
Liebe Eltern, Schüler und Schülerinnen,



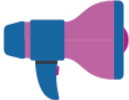
Der Conseil d'Établissement hat sich gestern beraten und das beigefügte Konzept der Wiedereröffnung der Schule für Schüler und Personal genehmigt. Diese Maßnahme markiert einen wichtigen Schritt auf dem Weg zur Bewältigung der Krise, die wir gerade erleben: Die sukzessive Wiederaufnahme des Schulbetriebs. Das Konzept wird noch durch die zuständigen Stellen des französischen Außenministeriums auf seine ausreichende Konformität mit den Sicherheitsvorschriften geprüft. In der ersten Zeit werden ausschließlich die Schüler und Schülerinnen der Abschlussklassen (Terminale) zum Präsenzunterricht zurückkehren. Die übrigen Jahrgangsstufen setzen den Fernunterricht fort, so wie es in den letzten Wochen gehandhabt wurde.

Ich möchte all denjenigen danken, die zur Erarbeitung dieses Konzeptes beigetragen haben. Dank konstruktiver und sachdienlicher Anfragen und Vorschläge ist es uns gelungen, einen Handlungsplan zu erstellen, welcher den Sicherheitsanforderungen entspricht und sich dabei soweit es geht an die Gegebenheiten unserer Schule anpasst. Es sind zunächst die Lehrkräfte der Gymnasialstufen, die bei einer außerordentlichen Sitzung des pädagogischen Rates die Richtlinien dieses Konzeptes erarbeitet haben. Danach haben sich der Betriebsrat, die Personalvertreter und die Elternvertreter im Conseil d'Établissement in jeweils eigener Videokonferenz beraten. Die Arbeitsgruppe für Fragen der Hygiene und Sicherheit im Schulalltag (Commission d'Hygiène et de Sécurité de la Communauté Scolaire = CHSCS) sowie die Arbeitsgruppe für Fragen der Hygiene, Sicherheit und Arbeitsbedingungen (Commission relative à l'Hygiène la Sécurité et les Conditions de Travail = CHSCT) haben das Konzept geprüft und die noch zu klärenden Fragen erörtert. Auch die Schülervertreter im Conseil de Vie Lycéenne wurden zum Konzept vor der Abstimmung am Conseil d'Établissement befragt. Die Bereitschaft und Engagement aller an der Diskussion beteiligten Personen sowie die hohe Qualität der geführten Gespräche möchte ich hier explizit betonen. Bei diesen Gesprächen konnten bereits einige Schwierigkeiten, Unsicherheiten und Sorgen ausgeräumt werden.


Ma classe à distance n°7 – Lycée Jean Renoir – 29 avril 2020

Contact : ma-classe-a-distance@lycee-jean-renoir.de
www.lycee-jean-renoir.de | Twitter / Instagram : @lyceeJRenoir #LJRMcad

Die Konzipierung der Wiedereröffnung der Schule für Schüler und Personal wurde durch die Notwendigkeit dominiert, für den bestmöglichen Schutz für alle Betroffenen zu sorgen. Zu diesem Zweck wurden wichtige Bestimmungen festgelegt:

- 
- Am ersten Tag werden die Schüler und Schülerinnen in einem besonderen Rahmen empfangen, wobei ihnen die Sicherheitsvorschriften und Verhaltensregeln durch die Schulkrankenschwestern (welche in der ganzen Woche vom 4. Mai anwesend sein werden) und den CPE erklärt werden.
 - Das Tragen einer Gesichtsschutzmaske ist für jede Person Pflicht, die das Schulgebäude betritt. Das betrifft sowohl die Schüler als auch die Mitarbeiter. Die Masken – ob zur einmaligen Nutzung oder waschbar – werden von den Familien besorgt und sollen am Ende eines jeden halben Tags gewechselt werden.
 - Der Unterricht findet in kleineren Gruppen und nach einem adaptierten Stundenplan statt (wöchentlich ist ein Dutzend Unterrichtsstunden in der Präsenzform für jede Klasse vorgesehen). Die Personenbewegungen innerhalb des Gebäudes wurden überdacht: Das Verlassen der Gebäude während des halben Tags wird nicht möglich sein. Die Schulkantine bleibt geschlossen.
 - Sicherheitsabstand zwischen den Personen ist im ganzen Gebäude einzuhalten. Die Klassenräume wurden daher so eingerichtet, dass Abstände zwischen den Tischen entstehen. Ein hydroalkoholisches Desinfektionsmittel und Handschuhe werden am Eingang zu jedem Klassenraum zur Verfügung stehen.
 - Die verschärften hygienischen Maßnahmen betreffen auch die Reinigung innerhalb des Gebäudes : Jeder Klassenraum wird gereinigt, nachdem er durch eine Schülergruppe genutzt wurde; die Türklinken, Schalter usw. werden desinfiziert. Die Toiletten werden 3 mal täglich gereinigt und desinfiziert.

All diese Maßnahmen sind wichtig und geben jedem ein konkretes Mittel, um eigenen Schutz zu sichern. Zu beachten wäre, dass unser Konzept in einigen Punkten über die Vorschriften der Gesundheitsbehörden hinausgeht.




Dennoch sind einige Personen für Gesundheitsrisiken trotz aller Vorsichtsmaßnahmen anfälliger als die anderen. Für Menschen mit Herz-Kreislauf- und Atemwegkrankungen, Asthma, Immunschwäche, Diabetes und sonstigen chronischen Beeinträchtigungen ist es nicht empfehlenswert, die Wohnung zu verlassen. Wenn es sich um Schüler und Schülerinnen handelt, müssen deren Eltern der Vie scolaire ein unterzeichnetes Schreiben zukommen lassen, welches die Abwesenheit ihres Kindes im Präsenzunterricht entschuldigt. Grundsätzlich gelten für die Abwesenheiten der Schüler dieselben Regeln wie sonst. Für Mitarbeiter der Schule, welche die o.g. gesundheitlichen Probleme aufweisen, wird ein ärztliches Attest benötigt, welches bestätigt, dass die jeweilige Person zur Risikogruppe gehört; diese Mitarbeiter werden ihre Arbeit von zuhause erledigen können. Es geht dabei also nicht um einen Krankenschein sondern um ein Schreiben, welches die Fähigkeit zur beruflichen Tätigkeit in diesem besonderen Modus attestiert. In dieser Hinsicht richten wir uns voll und ganz nach den örtlichen Vorschriften. Personen im Alter von über 60 Jahren wird die Wahl überlassen, zur Arbeit in die Schule zu kommen – sobald der Unterrichtsbetrieb wiederhergestellt ist – oder weiterhin im HomeOffice zu arbeiten.

Ma classe à distance n°7 – Lycée Jean Renoir – 29 avril 2020

Contact : ma-classe-a-distance@lycee-jean-renoir.de
www.lycee-jean-renoir.de | Twitter / Instagram : @lyceeJRenoir #LJRMcad

Das Konzept der Wiederaufnahme des Unterrichts betrifft momentan nur die Schüler der Abschlussklassen (Terminale), er tritt in Kraft ab dem 4. Mai und wird ggf. an die Umstände angepasst. Die Klassen der Grundschule und der Kindergarten bedürfen spezifische Regelungen. Bei der gestrigen Versammlung des Conseil d’Etablissement wurden drei Arbeitsgruppen eingerichtet, von welchen jede für die Erstellung und weitere Bearbeitung eines der drei Konzepte zuständig ist : Ein Konzept für das Gymnasium, ein Konzept für die Grundschule und Kindergarten, sowie ein Konzept für die Kinder, die in Giesing im Rahmen der geforderten Notbetreuung betreut werden (Kinder, deren Eltern im Notdienst arbeiten, aber auch Lehrkräfte usw.). Um uns Ihre Beiträge mitzuteilen und uns über die Reflexionen innerhalb der Arbeitsgruppe zu informieren, können Sie eine e-mail an die Adresse ma-classe-a-distance@lycee-jean-renoir.de schicken, wir kümmern uns um die Weiterleitung.



Schließlich, um Ihnen zu helfen, sich in der Masse an Informationen, die uns alle täglich erreicht, zurecht zu finden, haben wir im ENT eine spezielle Rubrik mit dem Titel « Crise coronavirus » eingerichtet. Dort findet man alle Ausgaben von « Ma classe à distance », aber auch Regeltexte zum Schulbetrieb und natürlich die aktuelle Version des Konzeptes der Wiedereröffnung. Diese Rubrik wird ständig aktualisiert, damit alle mit einigen Klicks auf diese wichtigen Informationen zugreifen können. Dieser Ordner ist für alle – Schüler, Eltern und Mitarbeiter – verfügbar und befindet sich im ENT unter « Rubriques » (links am Bildschirm). Gleich die erste Rubrik hier ist die « Crise coronavirus », wo die Unterlagen zu diesem Thema gespeichert sind.

Ich empfehle allen, das beiliegende Konzept der Wiedereröffnung für die Woche vom 4. Mai zur Kenntnis zu nehmen.

Ich versichere Ihnen und Euch, dass sich Mitarbeiter und Mitarbeiterinnen der Schule für den bestmöglichen Schutz für alle mit einem außergewöhnlichen Engagement einsetzen. Ich werde Sie und Euch über die weitere Entwicklung in Bezug auf den Unterricht in der gesamten Schule informieren.

Philippe Buttani
Provisieur

Ma classe à distance n°7 – Lycée Jean Renoir – 29 avril 2020

Contact : ma-classe-a-distance@lycee-jean-renoir.de
www.lycee-jean-renoir.de | Twitter / Instagram : @lyceeJRenoir #LJRMcad

Les emplois du temps du 4 au 8 mai pour les élèves de Terminale

Les emplois du temps mis en place dans le cadre de la reprise des cours de Terminale seront consultables dans l'ENT aux emplacements habituels : cahier de textes et Pronote, à compter de ce jeudi 30 avril. Les élèves sont répartis en demi groupes si l'effectif habituel dépasse 16 élèves. Aucun autre niveau de classe n'est accueilli au lycée Jean Renoir jusqu'à nouvel ordre : l'enseignement à distance se poursuit pour toutes les autres classes comme cela a été le cas durant les semaines précédentes.

Ces emplois du temps ne sont valables que pour la semaine du 04 au 08 mai et sont susceptibles d'être modifiés dans les semaines à venir en fonction de l'évolution des conditions sanitaires, du bilan de cette première semaine de reprise ainsi que d'éventuels besoins exprimés par les enseignants.



Seuls les enseignements suivants sont assurés dans les locaux du lycée :

- Abibac : classes de Terminale ES, L et S
- Mathématiques : classes de Terminale ES, L et S
- Histoire / Géographie : classes de Terminale ES et L
- Littérature, philosophie : classe de Terminale L
- Sciences Economiques et Sociales : Classe de Terminale ES
- Sciences et Vie de la Terre : classes de Terminale S
- Physique / Chimie : classes de Terminale S

Tous les autres cours qui apparaissent à l'emploi du temps sont assurés à distance.

Laurent Strupler,
Proviseur-Adjoint



Ma classe à distance n°7 – Lycée Jean Renoir – 29 avril 2020

Contact : ma-classe-a-distance@lycee-jean-renoir.de
www.lycee-jean-renoir.de | Twitter / Instagram : @lyceeJRenoir #LJRmcad

Les parents sont nombreux à nous interroger sur les modalités financières du troisième trimestre. Une communication spécifique sera faite dans ce sens quand certains éléments seront connus avec plus de précisions. En attendant, vous retrouverez ci-dessous pour mémoire le texte publié à ce sujet dans "Ma classe à distance n°2" du 20 mars 2020.

Information sur les dispositions financières au regard des mesures sanitaires préventives actuelles



Alors que la crise liée à l'épidémie de Coronavirus s'étend géographiquement et s'installe durablement, il convient de répondre aux interrogations relatives à la situation financière au regard des frais relatifs à la scolarité des familles.

Il va de soi que la santé des élèves et des personnels reste la priorité et se traduit par un respect strict des préconisations des autorités locales et du poste diplomatique.

Malgré cela, la continuité du service reste assurée (enseignement à distance, services de scolarité et administratifs) grâce à la mobilisation de l'ensemble des personnels de l'établissement, malgré les contraintes que ceux-ci peuvent rencontrer eux-mêmes. Un travail important est également réalisé pour assurer dans les meilleures conditions le retour à la normale à l'issue de cette crise.

Dans ce contexte, les charges liées à l'activité de l'établissement demeurent entières. Elles sont assurées par les droits de scolarités dont les parents restent redevables.

Cependant le contexte très particulier nécessite à l'évidence des aménagements financiers au bénéfice des familles afin de répondre à leurs préoccupations légitimes dans ce domaine :

- **La facturation des droits de scolarité du troisième trimestre, la continuité du service d'enseignement étant assurée, ne fera pas l'objet de remises de principe.** Cependant des modalités de paiement aménagées seront possibles afin de tenir compte de l'évolution de la situation actuelle et des conditions financières des familles.
- **Pour les frais annexes à l'école de Giesing (demi-pension, ramassage scolaire, activités péri-éducatives – Garderie, étude), les services qui n'auront pas été fournis ne seront pas facturés.** Les remises seront calculées à la reprise de l'activité puis notifiées aux familles dans la facturation. Elles viendront en déduction des montants dus pour les dernières périodes de l'année scolaire.
- **Les sommes avancées par les familles pour les voyages scolaires avant leur annulation seront remboursées aux familles concernées et ne seront donc pas facturées.** Pour ce qui concerne le voyage à Dublin des élèves de Troisième, seule exception à ce dispositif, il sera reporté en début d'année scolaire prochaine avec les mêmes élèves.
- **Une attention particulière sera portée aux familles qui rencontreraient des difficultés financières passagères** (licenciement, chiffre d'affaire en baisse importante, diminution des ressources) en accordant des échelonnements si besoin.
- **Une réduction exceptionnelle en fonction de la date d'exeat de l'élève sera accordée** pour les familles demandant une radiation en lien avec la crise du Coronavirus.

Toutes ces mesures d'aménagement seront prises en lien étroit avec les services de l'AEFE en charge de l'accord d'octroi de remises sur les services annexes avec l'agrément de l'Agent Comptable Principal. Le service d'intendance de l'établissement reste actuellement mobilisé afin de mettre en application toutes ces dispositions dans les conditions les meilleures.

Christophe Chudzik
Directeur Administratif et Financier

Ma classe à distance n°7 – Lycée Jean Renoir – 29 avril 2020

Contact : ma-classe-a-distance@lycee-jean-renoir.de
www.lycee-jean-renoir.de | Twitter / Instagram : @lyceeJRenoir #LJRMcad



Informationen zu finanziellen Bestimmungen vor dem Hintergrund aktueller sanitären Maßnahmen

Während sich die durch die Coronavirus-Epidemie ausgelöste Krise geographisch für längere Zeit ausbreitet, müssen die Fragen der Eltern in Bezug auf die finanzielle Situation in Verbindung mit der Schulgebühren beantwortet werden.

Selbstverständlich hat die Gesundheit der Schüler und Mitarbeiter den Vorrang, was u.a. in der Einhaltung von Empfehlungen und Bestimmungen örtlicher Behörden und diplomatischer Dienststellen zum Ausdruck kommt.

Aber dank unseren Mitarbeitern, die ungeachtet der Unannehmlichkeiten, die es für sie selbst bedeutet, bleibt auch unter diesen Umständen die Kontinuität der Dienstleistungen unserer Schule weitgehend erhalten (Fernunterricht, Funktionalität der administrativen und pädagogischen Abteilungen). Wichtige Maßnahmen werden auch getroffen, damit die Rückkehr zur Normalität nach der Krise möglichst optimal verlaufen kann.

In diesem Kontext behalten die Aufwendungen der Schule ihren vollen Umfang und müssen weiterhin von den Schulgebühren gedeckt werden.

Dennoch verlangt diese außergewöhnliche Situation, dass finanzielle Bestimmungen zugunsten der Familien als Antwort auf ihre Besorgnis angepasst werden :

- **Da der Unterricht fortgeführt wird, wird es keinen grundsätzlichen Nachlass bei den Rechnungen für das dritte Trimester geben.** Aber es wird möglich sein, die Zahlungsmodalitäten an die aktuelle finanzielle Lage der Familien anzupassen.
- **Die nicht erbrachten Zusatzdienstleistungen in der Grundschule und im Kindergarten (Kantine, Schulbus, Nachmittagsbetreuung) werden nicht in Rechnung gestellt.** Abzüge dafür werden nach der Wiederaufnahme des normalen Betriebs berechnet und auf den Rechnungen vermerkt. Sie werden von den für den letzten Abschnitt des Schuljahres geschuldeten Beträgen abgezogen.
- **Die Zahlungen für Klassenfahrten, die vor deren Absage geleistet wurden, werden den Eltern erstattet und nicht auf Rechnung gesetzt.** Die einzige Ausnahme von dieser Regelung ist die Reise nach Dublin, welche für dieselben Schüler auf den Beginn des nächsten Schuljahres vertagt wird.
- **Eine besondere Aufmerksamkeit wird den Familien geschenkt, die vorübergehende finanzielle Schwierigkeiten erleben** (wegen Kündigung oder wesentlicher Einkommenseinbrüche): Ihnen werden bei Bedarf Ratenzahlungen ermöglicht.
- **Ein außerordentlicher Nachlass in Verbindung mit dem Abmeldedatum wird den Familien gewährt**, die ihre Kinder wegen der Coronavirus-Krise von der Schule abmelden wollen.

All diese Maßnahmen werden in enger Verbindung mit den AEFÉ-Dienststellen, die für die Genehmigung von Zahlungsnachlässen für Zusatzleistungen zuständig sind, bei Einverständnis des Leitenden Geschäftsführers der AEFÉ vorgenommen. Die Verwaltung der Schule ist aktuell damit beschäftigt, diese Maßnahmen in den möglichst besten Konditionen durchzuführen.

Christophe Chudzik,
Geschäftsführer

Ma classe à distance n°7 – Lycée Jean Renoir – 29 avril 2020

Contact : ma-classe-a-distance@lycee-jean-renoir.de

www.lycee-jean-renoir.de | Twitter / Instagram : @lyceeJRenoir #LJRMcad